



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-quatrième session

Rome, 9-10 septembre 1998

RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL
ET LE RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS

ADDITIF

En ce qui concerne la situation des arriérés présentée au tableau II du document EB 98/64/R.4, il est fait savoir que le Soudan a intégralement acquitté le montant dont il était encore redevable au 30 juin 1998 tandis que la Chine, Grenade et le Tchad ont partiellement réglé leurs arriérés dus à cette date. Le Niger a réduit sa dette de 85 000 USD, comme convenu.